



TERMES DE REFERENCES N°004/FP-CIRGL/HR/2021

Recrutement d'un Cabinet de Consultance / d'un Consultant pour l'évaluation du Plan Stratégique 2017-2021 et de la conception du Plan Stratégique 2022-2026 pour le Forum des Parlements de la CIRGL.

(RELANCE)

1. Contexte et justification

Le Forum des Parlements des Pays Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) est une organisation interparlementaire regroupant les parlements nationaux de douze pays membres de la CIRGL à savoir : la République d'Angola, la République du Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République du Kenya, la République du Rwanda, la République du Sud Soudan, la République du Soudan, la République-Unie de Tanzanie, la République d'Ouganda et la République de Zambie.

Le FP-CIRGL a été institué le 4 décembre 2008 à Kigali, République du Rwanda, par la signature de l'Accord Interparlementaire par les Présidents des Parlements en vue de promouvoir, maintenir et renforcer la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs conformément à la volonté politique exprimée par les chefs d'État et de gouvernement respectifs dans la Déclaration de Dar-es-Salaam signée en novembre 2004.

Les organes du Forum sont :

- 1) L'Assemblée Plénière ;
- 2) Le Comité Exécutif ;
- 3) Les Commissions ;
- 4) Le Secrétariat Général

Le FP-CIRGL est une institution régionale jouissant de la personnalité juridique dont la coordination administrative, financière et technique est assurée par le Secrétaire Général, qui en est le Représentant Légal.

Le Secrétariat Général du FP-CIRGL est situé sur l'avenue Batetela, Immeuble Crown Tower, 10^{ème} niveau, locaux 1004-1007 dans la Commune

de la Gombe, Ville province de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

2. Objectif principal et Domaines d'intervention

L'objectif principal du FP-CIRGL est de servir de cadre de dialogue, d'échange d'expériences et de règlement des conflits pour les Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs.

Le Forum intervient dans cinq domaines prioritaires ci-après :

- a) Démocratie et Bonne Gouvernance ;
- b) Paix et Sécurité ;
- c) Questions Humanitaires et Sociales ;
- d) Développement Economique, Ressources Naturelles et Intégration Régionale ;
- e) Genre, Enfants et Personnes vulnérables.

Afin de permettre au Secrétariat Général du Forum des Parlements de la CIRGL de jouer pleinement son rôle et de manière efficace, il s'avère nécessaire de procéder à l'évaluation de son plan stratégique 2017-2021, lequel a été adopté par l'Assemblée Plénière, lors de sa septième session ordinaire tenue du 6 au 8 décembre 2016, à Khartoum, République du Soudan.

C'est dans ce cadre que le présent appel d'offre est lancé, à égalité des conditions, pour le recrutement d'un cabinet de consultance ou un(e) consultant(e) originaire d'un des pays membres de la CIRGL qui procédera à cette évaluation et à la conception du plan stratégique pour les cinq (5) prochaines années.

Le Cabinet / le Consultant travaillera sous l'autorité du Secrétaire Général du Forum des Parlements de la CIRGL et sous la supervision directe du Responsable Administratif et Financier.

3. Mission et tâches du/de la consultant(e) :

Le/a consultant(e) devra :

- Comparer le Plan Stratégique 2017-2021 et les Plan d'action annuels de sa mise en œuvre aux Rapports d'activités annuels de 2017-2021, en vue d'en dégager les écarts entre les prévisions et les réalisations, d'en déterminer le seuil de signification et les causes qui sont à leurs bases ;
- Faire des propositions pour les cinq (5) prochaines années sur les activités à réaliser et les mécanismes de leurs mises en œuvre ;
- Produire la version finale du Plan Stratégique 2022-2026, en deux versions française et anglaise.

4. Résultats attendus

- Le Plan Stratégique 2017-2021 est évalué ;
- Les activités à réaliser au cours des cinq prochaines années (2022-2026) ainsi que les mécanismes de leur mise en œuvre sont proposés ;
- Le Plan Stratégique 2022-2026 est produit en deux exemplaires en Français et en Anglais, et en deux versions (version en dure et version électronique).

5. Documents mis à la disposition du Consultant

- Les textes fondateurs du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- Les versions existantes des Plan Stratégiques ;
- Les rapports d'activités ;
- Les plans d'action annuelle ;
- Autres documents nécessaires

6. Profil du Consultant

- Être ressortissant d'un des États membres de la CIRGL ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire, au moins un doctorat, en sciences économiques, de gestion, management et développement, ou équivalent ;
- Avoir une expérience confirmée dans l'élaboration du Plan Stratégique ;
- Excellente maîtrise du français et ou de l'anglais
- Connaissance en informatique et disposer de son matériel du travail

7. Evaluation et comparaison des propositions

L'évaluation des Propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la Proposition technique et la comparaison des Propositions financières.

a. Proposition technique

La proposition technique sera évaluée sur la base des critères définis ci-après :

DESCRIPTIONS	POINTS
1. Expertise du Consultant	
1.1 Expérience Générale (minimum 5 ans)	5
1.2 Expérience pertinente (copies certifiées conformes aux originaux des documents attestant la réalisation des travaux identiques)	15
S/TOTAL	20
2. Conformité du Plan de travail et méthodologie	
2.1 Compréhension de la mission	25
2.2 Méthodologie proposée	15
2.3 Délai moyen de réalisation de la mission	10
S/TOTAL	50

3. Qualification et compétence du personnel clé	
3.1 Coordonnateur de la mission (C.V)	20
3.2 Membres de la mission (C.V)	10
S/TOTAL	30
TOTAL	100

b. Proposition financière

Le Consultant est tenu d'inclure dans sa proposition financière tous les frais inhérents à la réalisation de sa mission, y compris les frais de voyage pour rejoindre ou quitter le lieu d'exécution du contrat qui est Kinshasa. Tous les coûts seront indiqués en dollars américains ou en toute autre devise convertible.

8. Critères de sélection

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note sera pondérée à 70 %.

Une note financière sera calculée pour chaque proposition financière sur base de la formule suivante :

$$\text{Note financière} = \frac{(\text{Offre financière la moins disante})}{\text{Offre financière de A}} \times 30$$

Le Consultant avec le cumul des notes (technique pondérée et financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

9. Langue des propositions

Toute correspondance et document relatif à cet avis d'Appel d'Offres seront écrits en français ou en Anglais.

10. Date de soumission des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au 12 octobre 2021 à 15 heures, GMT.

Les offres sont à envoyer par e-mail à l'adresse suivante: fpcirgl@gmail.com, ou physiquement au Secrétariat Général du Forum dont l'adresse est susmentionnée. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web du FP-CIRGL: www.fpcirgl.org

Amb. ONYANGO KAKOBA

Secrétaire Général

Kinshasa, août 2021